



**MESCHERS**

*Liberté, égalité, fraternité*

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 19

**L'an deux mil vingt trois**

**Le 28 novembre 2023**

Le Conseil Municipal de la Commune de MESCHERS,  
Dûment convoqué s'est réuni en séance publique,  
A la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame FRIBOURG Françoise**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 22 novembre 2023

Délib n° 03-28-11-2023

**PRESENTS :**

Mme FRIBOURG Françoise – M. BANETTE Pascal – Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine –  
M. GUILLOUX Hervé – M. BOZIER Vincent – Mme MARTIN FRECHE Catherine – Mme JOUSSAUME  
Monique – M. BEZIE Patrick - M. MAUDOUX Jean-Luc – M. BARRAUD Philippe (arrivé à 17h47 après le  
vote de la délibération n°1) - Mme PIETTE Bernadette – Mme MÉCHIN Chantal – M. HARLÉ Eric - Mme  
DROCHON Catherine – Mme BARATTE Annie-Claude – M. TINGAUD Pascal – Mme MORIN Catherine.

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :**

Mme FAYNET Maëlle a donné pouvoir à – Mme MARTIN FRECHE Catherine  
M. DECUPPE Philippe a donné pouvoir à Mme FRIBOURG Françoise

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme LAGUERRE Charlotte  
Mme BERNARD Alexia  
Mme CEGLAREK Marinette  
M. BAUMGARTEN Nicolas

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BARATTE Annie-Claude

**3- Tarifs 2024 – Grottes du Régulus -**

Monsieur Hervé GUILLOUX, Maire adjoint, propose au Conseil Municipal de voter les tarifs de 2024

- *Droits d'entrée du site :*

Adulte.....	8,50 €
Groupe d'adultes (10 personnes et plus) .....	7,50 €
Enfant (6 à 15 ans) .....	6,00 €
Groupe d'enfants (10 personnes et plus) .....	5.00 €
Enfant groupe Rallye (y compris moins de 6 ans).....	5.00 €
Nocturne adulte.....	13,00 €
Nocturne enfant (6 à 15 ans) .....	10,00 €

Tarif réduit adulte sur présentation de justificatif..... 7,50 €

Handicapés, Etudiants (post bac), Demandeurs d'emplois, Carte Cezam, Famille nombreuse, Passeport Découvertes Charentes Tourisme, Croisière la Bohème Verdon, le Moulin du Fâ Barzan, le Parc de l'Estuaire St Georges de Didonne, le Musée de Royan, le Musée du Caviar Chenac-St-Seurin, le Vieux Clocher St Palais, le Musée de la Pêche Talmont, Pass Villégiature OTC, Détenteurs carte de fidélité.

Tarif réduit\* enfant sur présentation de justificatif..... 5,00 €

Handicapés, Carte Cezam, Famille nombreuse, Passeport Découvertes Charentes Tourisme, Croisière La Bohème Verdon, le Moulin du Fâ Barzan, le Parc de l'Estuaire St Georges de Didonne, le Musée de Royan, le Musée du Caviar Chenac-St-Seurin, le Vieux Clocher St Palais, le Musée de la Pêche Talmont, Pass Villégiature OTC, Détenteurs carte de fidélité.

Déambulation : tarif unique à partir de 6 ans..... 4,00 €

Gratuité : Moins de 6 ans, Presse, Personnel Matata / Parc de l'Estuaire / Moulin du Fâ / Musée de Royan / Musée du Caviar / Vieux Clocher / Musée de la Pêche / Pour les groupes : 1 accompagnateur offert à partir de 10 personnes payantes, Gagnants lotos/kermesses, Journées Européennes du Patrimoine, Personnel municipal et Bénévoles des « Passagers du Régulus », Passeports Totem Distribution et Route des Trésors de Saintonge et d'Aunis, Enseignant préparant une visite scolaire.

Monsieur Hervé GUILLOUX précise que le règlement des droits de visite pourra être effectué, pour les groupes, après service fait, sur émission d'un titre de recette.

Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré  
décide  
à l'unanimité

➤ D'approuver les tarifs proposés du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Meschers, le 30 novembre 2023

Le Maire,  
**Françoise FRIBOURG**



Le secrétaire de séance,  
**Annie-Claude BARATTE**

